

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT  
CÉLINE LAGEOT \*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> AVRIL – 30 JUIN 2021)

135

### ALLEMAGNE

29 avril et 5 mai 2021. **Cour constitutionnelle. Climat.** La décision de la Cour constitutionnelle fédérale du 24 mars 2021 qui sanctionne la loi sur la protection du climat est publiée le 29 avril. Ne contenant pas d'exigences suffisantes pour réduire les gaz à effet de serre après 2030, cette loi de 2019 va, selon la Cour, « restreindre pratiquement et potentiellement toute forme de liberté » pour les générations futures.

À la suite de cette décision qui pose une difficulté pour l'Union chrétienne-démocrate dans la perspective des élections fédérales, le gouvernement annonce, le 5 mai, vouloir relever de 55 % à 65 % ses objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et envisager la neutralité carbone en 2045.

### BIÉLORUSSIE (BÉLARUS)

Mai-juin 2021. **Crise politique.** Le 23 mai, un avion effectuant la liaison Athènes-Vilnius est détourné vers l'aéroport international de Minsk. Un journaliste, Roman Protassevitch, exilé en Lituanie, et sa compagne, Sofia Sapega, sont arrêtés, avant que l'avion ne soit autorisé à repartir. Les deux opposants sont contraints à des aveux filmés; ils seront placés en résidence surveillée un mois plus tard.

À partir du 5 juin, l'espace aérien de l'Union européenne est interdit aux compagnies biélorusses. Le 21 juin, « à l'unanimité », les Vingt-Sept décident d'infliger des sanctions individuelles, qui touchent soixante-dix-huit personnes et huit entités. Le 28 juin, en représailles, la Biélorussie annonce suspendre sa participation au Partenariat oriental de l'Union européenne.

---

\* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

## CHILI

15-16 mai 2021. **Élections constituantes.** La tenue du scrutin, qui fait suite au référendum du 25 octobre 2020, avait été reportée en raison de la pandémie de Covid-19.

L'assemblée constituante, qui compte cent cinquante-cinq membres, est paritaire et dix-sept sièges sont réservés aux peuples autochtones. Elle devra rédiger une nouvelle Constitution dans les neuf mois, en remplacement de celle de 1980 issue de la dictature Pinochet, qui pourrait être prolongée de trois mois.

136

L'abstention atteint 57 %. Les candidats indépendants issus de la société civile créent la surprise et sont en tête, obtenant près d'un tiers des sièges.

Le nombre de femmes élues étant supérieur à celui des hommes, certaines doivent céder leur siège afin de respecter la parité...

## CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

10 juin 2021. **Sanctions étrangères.** Une loi « anti-sanctions étrangères » est adoptée et entre aussitôt en vigueur. Elle pose que, « si des pays étrangers violent la loi internationale ou les normes fondamentales des relations internationales [...], prennent des mesures discriminatoires contre des citoyens ou des organisations chinoises et interfèrent dans les affaires intérieures chinoises, la Chine a le droit de prendre des contre-mesures correspondantes ». Pékin peut ne pas accorder de visa, en résilier, expulser une personne, saisir les avoirs d'un individu ou d'une organisation à l'intérieur du pays, leur interdire de faire des transactions, ou prendre « d'autres mesures nécessaires ».

## CONSEIL DE L'EUROPE

8 avril 2021. CEDH. **Vaccination obligatoire.** Amenée à se prononcer sur la vaccination obligatoire contre la Covid-19 en République tchèque, la Cour européenne des droits de l'homme en admet, par 16 voix contre 1 (celle du juge polonais Wojtyczek), la conformité à la Convention et notamment à son article 8, au moment où cette vaccination est contestée (CEDH, Grande Chambre, 8 avril 2021, *Vavříčka et autres c. République tchèque*, 47621/13).

## ESPAGNE

Mai-juin 2021. **Catalogne.** Après quatre-vingt-trois jours de négociations, les indépendantistes échouent, le 10 mai, à former un gouvernement de coalition régional avec la Gauche républicaine de Catalogne et Ensemble pour la Catalogne.

Le 17 mai, les deux partis s'entendent pour continuer à gouverner ensemble. Pere Aragonès, 38 ans, vice-président sortant, est élu le 21 mai président de la Catalogne par 74 voix contre 61. Il prend ses fonctions trois jours plus tard.

Le 26 mai, la Cour suprême se prononce contre « toute grâce partielle ou totale » des dirigeants indépendantistes catalans condamnés pour tentative de sécession en 2017, alors que le Premier ministre, Pedro Sánchez, est favorable à une telle mesure.

Le 13 juin, vingt-cinq mille personnes manifestent à Madrid pour s'opposer à la grâce des prisonniers catalans. Mais, le 22 juin, le gouvernement approuve la grâce de neuf anciens dirigeants. Ils sortent de prison le lendemain.

Le 30 juin, après sa première rencontre officielle avec le nouveau président régional, le Premier ministre déclare

que Madrid n'acceptera « jamais » de référendum d'autodétermination en Catalogne.

#### ÉTATS-UNIS

8 avril 2021. **Armes.** À la suite des différentes attaques survenues le mois précédent, Joe Biden présente six mesures pour lutter contre « l'épidémie » de violence armée qui a fait plus de quarante-trois mille morts en 2020. Le nouveau président veut notamment réglementer les « armes fantômes », à fabriquer soi-même à partir de kits disponibles sur internet. Il annonce la nomination de David Chipman, 55 ans, favorable à un contrôle accru des armes, à la tête de l'agence fédérale chargée de faire appliquer la législation sur l'alcool, le tabac, les armes à feu et les explosifs (ATF), sans directeur depuis six ans.

9 avril et 8 juin 2021. **Cour suprême. Tribunaux fédéraux.** Joe Biden signe, le 9 avril, un décret portant création d'une commission d'experts bipartisane, coprésidée par Robert Bauer et Cristina Rodriguez, pour réévaluer la durée du mandat des membres de la Cour suprême, leur nombre, ainsi que la façon dont sont sélectionnées les affaires. Certains démocrates le poussent à augmenter le nombre de juges pour rétablir l'équilibre progressistes-conservateurs.

Le 8 juin, le Sénat approuve deux candidats nommés par Joe Biden à des postes de juge fédéral dans le sens d'une plus grande diversité. Julien Xavier Neals, afro-américain, 56 ans, devient juge à la cour fédérale de district du New Jersey; Regina Rodriguez, 57 ans, d'origine mexicaine et japonaise, est nommée à la cour fédérale de district du Colorado. Sur les dix-neuf personnes dont la nomination a été

annoncée, plusieurs sont ainsi issues de la diversité et plus de la moitié sont des femmes. Sous Donald Trump, 84 % des deux cent trente juges nommés étaient blancs et 76 % des hommes. Joe Biden a déjà précisé que la première personne qu'il choisirait pour la Cour suprême serait une femme noire.

20 avril 2021. **Afro-Américains. Police.** L'ancien policier Derek Chauvin, accusé d'avoir provoqué la mort de George Floyd, le 25 mai 2020 à Minneapolis, est reconnu coupable d'homicide involontaire et de meurtre aux deuxième et troisième degrés. Il sera condamné, le 25 juin, à vingt-deux ans et demi de prison.

17 mai 2021. **Peine de mort.** Le gouverneur républicain Henry McMaster annonce que la Caroline du Sud, après le Mississippi, l'Oklahoma et l'Utah, va instaurer le peloton d'exécution pour appliquer la peine de mort. Il veut reprendre les exécutions, après dix ans d'interruption en raison d'une pénurie des substances nécessaires aux injections létales.

19 juin 2021. **Esclavage.** Républicains et démocrates votent la création d'un nouveau jour férié. « *Juneteenth* » commémorera l'annonce de l'émancipation des derniers esclaves au Texas, prononcée le 19 juin 1865.

30 juin 2021. **Congrès.** Alors que la justice multiplie les poursuites contre les émeutiers du Capitole, plus de quatre cents d'entre eux ayant déjà été inculpés, la Chambre des représentants approuve la création d'une commission d'enquête par 222 voix (dont celles de deux républicains) contre 190 (toutes républicaines).

137

## HONGRIE

3 juin 2021. **Union européenne.** La Cour de justice de l'Union européenne rejette le recours de la Hongrie contre la résolution adoptée en 2018 par le Parlement européen pour mettre en œuvre la procédure de l'article 7, concernant « un risque clair de violation grave de l'État de droit ». La Hongrie estimait qu'il fallait prendre en considération les abstentions dans le décompte des voix (CJUE, Grande Chambre, 3 juin 2021, *Hongrie c. Parlement*, C-650/18).

## 138 IRAN

18 juin 2021. **Élection présidentielle.** Sur près de six cents candidats, sept seulement, dont cinq ultraconservateurs, sont autorisés par le Conseil des gardiens de la Constitution à participer au scrutin. Des personnalités parmi lesquelles Ali Larijani, conseiller du Guide et ancien président du Parlement, conservateur, Eshaq Jahangiri, vice-président sortant, réformateur, Mahmoud Ahmadinejad, ancien chef de l'État, populiste, et Mostafa Tajzadeh, réformateur, qui a passé sept ans en prison, sont écartées. Le président Hassan Rohani, qui ne peut se représenter, la Constitution limitant à deux le nombre de mandats consécutifs, écrit au Guide suprême, Ali Khamenei, pour lui demander, en vain, d'assurer une plus grande concurrence.

Ebrahim Raïssi, 60 ans, chef de l'autorité judiciaire, « indépendant », ultraconservateur, est soutenu par le Conseil de l'unité des conservateurs et le Guide. Il l'emporte dès le premier tour avec 72,4 % des voix, contre 13,8 % à Mohsen Rezaï, 66 ans, secrétaire du Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime, ancien

commandant du corps des Gardiens de la révolution islamique (pasdarans), et 9,8 % à Abdolnaser Hemmati, 64 ans, gouverneur de la banque centrale, réformiste. La participation n'a toutefois été que de 48,8 %.

## ISRAËL

6 avril-13 juin 2021. **Gouvernement.** Benjamin Netanyahu, 71 ans, Premier ministre depuis le 31 mars 2009, est désigné, le 6 avril, pour composer un nouveau gouvernement, alors que son procès pour corruption vient de reprendre. L'islamo-conservateur Mansour Abbas pourrait jouer un rôle clé. Mais, après l'échec du Premier ministre sortant, le président Revlin confie la formation d'un gouvernement au chef de l'opposition, Yaïr Lapid, 57 ans, Yesh Atid, centre. Naftali Bennett, 49 ans, Yamina, droite religieuse, rejoint la coalition.

Le 2 juin, Yaïr Lapid informe le chef de l'État être parvenu à former un gouvernement avec Naftali Bennett, auquel il devrait succéder à l'été 2023. Le cabinet, complété le 12 juin, comprend Yaïr Lapid aux Affaires étrangères, Ayelet Shaked, 45 ans, ingénieure, Nouvelle droite, à l'Intérieur et Avigdor Liberman, 63 ans, Israel Beitenou, aux Finances. Benny Gantz, Hosen L'Yisrael conserve la Défense.

L'alliance interroge quant à sa solidité car elle regroupe, autour du centriste laïque Yaïr Lapid et du nationaliste ultralibéral Naftali Bennett, l'ancien opposant de Netanyahu au sein du Likoud Gideon Sa'ar, le général centriste Benny Gantz, l'ultranationaliste laïque Avigdor Liberman, le socialiste laïque Nitzan Horowitz, le travailliste Merav Michaeli et l'islamiste Mansour Abbas. Un certain nombre de députés

ayant rejoint la coalition sont victimes de menaces et intimidations.

Par 60 voix contre 59, le 13 juin, Naftali Bennett est élu Premier ministre à la tête d'une coalition réunissant huit formations. C'est la fin de douze ans de pouvoir pour Benyamin Netanyahu. Il devra quitter sa résidence officielle le 10 juillet.

22 avril-21 mai 2021. **Jérusalem. Gaza.** Des affrontements violents ont lieu le 22 avril à Jérusalem entre des manifestants arabes et la police, qui protégeait une marche organisée aux cris de « Mort aux Arabes » par le mouvement extrémiste juif Lahava.

Le 3 mai, des heurts éclatent dans le quartier de Cheikh Jarrah, en marge d'une manifestation de soutien à des familles palestiniennes menacées d'expulsion. Une bataille judiciaire oppose en effet Palestiniens et colons juifs. La loi israélienne permet aux familles juives de demander à récupérer un logement de Jérusalem-Est qu'elles auraient occupé avant la guerre israélo-arabe de 1948 si elles en apportent la preuve. La réciproque n'est pas vraie côté palestinien.

Le 7 mai, des violences éclatent sur l'esplanade des Mosquées, où des dizaines de milliers de fidèles sont réunis pour la prière du vendredi avant la fin du ramadan, blessant plus de deux cent vingt personnes, pour la plupart palestiniennes, et six policiers.

L'audience prévue le 10 mai sur le sort des familles palestiniennes est repoussée. De nouveaux affrontements sur l'esplanade des Mosquées font plus de trois cents blessés. Des bombardements auraient fait trois morts dans la bande de Gaza.

Le Conseil de sécurité des Nations unies, en raison de l'obstruction des

États-Unis, ne parvient pas à une déclaration commune. Le Parti démocrate américain est divisé sur le conflit, la vente d'armes à Israël pour 735 millions de dollars faisant notamment débat.

Le 19 mai, Joe Biden, favorable à la solution à deux États, s'entretient avec Benyamin Netanyahu.

Le 21 mai, un cessez-le-feu intervient. Deux cent quarante-huit Palestiniens ont été tués, dont au moins soixante-six enfants, et douze Israéliens, dont un enfant.

2 juin 2021. **Élection présidentielle.**

Le Parlement élit le travailliste Isaac Herzog, 60 ans, avocat, indépendant, ancien membre du Parti travailliste, fils de l'ancien président Haïm Herzog, par 87 voix, contre 26 à Miriam Peretz, éducatrice sans expérience politique. Il prendra ses fonctions le 9 juillet.

139

## MALI

24 mai 2021. **Coup d'État.** Le Premier ministre par intérim, Moctar Ouane, en fonction depuis le 24 septembre 2020, démissionne le 14 mai avant d'être immédiatement renommé. Mais, le 24 mai, alors que son gouvernement vient d'être annoncé, l'armée reprend l'exercice du pouvoir. Le colonel Assimi Goïta, vice-président du gouvernement de transition, décharge de leurs prérogatives le président, le colonel-major Ba N'Daou, en fonction depuis le 25 septembre 2020, le Premier ministre et le nouveau ministre de la Défense, le général Souleymane Doucouré. Arrêtés, ils sont libérés dans la nuit du surlendemain après avoir « démissionné ». Le 26 mai, le colonel Goïta assume la présidence transitoire, ce qui est confirmé pour la durée de la transition par la Cour constitutionnelle deux jours plus tard.

Deux jours après la Cédéao, l'Union africaine décide, le 1<sup>er</sup> juin, de suspendre « immédiatement » le Mali de ses instances.

Le 7 juin, le colonel Goïta prête serment comme président et affirme sa volonté d'organiser « des élections crédibles, justes, transparentes aux échéances prévues ». Il nomme formellement un Premier ministre civil, l'ancien opposant Choguel Maïga, 63 ans, Mouvement patriotique pour le renouveau. Le 11 juin, le cabinet est annoncé.

#### 140 POLOGNE

15 avril 2021. **Défenseur des droits civiques.** Le Tribunal constitutionnel, dominé par le pouvoir, juge inconstitutionnelle la loi régissant le statut du défenseur des droits civiques. Cela devrait permettre l'adoption d'une nouvelle loi conduisant à une prise de contrôle de l'institution.

#### ROYAUME-UNI

9 avril 2021. **Famille royale.** Le prince Philip décède à l'âge de 99 ans, au château de Windsor. Fils du prince André de Grèce, petit-fils du deuxième roi de Grèce, Georges I<sup>er</sup>, et de la princesse Alice de Battenberg, arrière-petit-fils de la reine Victoria par sa fille Alice, neveu de lord Mountbatten, cadet de la marine britannique, il épouse, le 20 novembre 1947, la princesse Élisabeth, fille du roi George VI, dont il est cousin au septième degré, prend le nom de Philip Mountbatten et est fait duc d'Édimbourg, comte de Merioneth et baron Greenwich. La mort de George VI, le 6 février 1952, fait accéder son épouse au trône et il se dévouera à sa fonction de prince consort, titre que d'ailleurs

il ne possédait pas officiellement. Seules trente personnes assistent à ses obsèques, à Windsor, le 17 avril, en présence de la famille royale, à l'exception de la femme de son petit-fils Harry. Le prince reposera dans le caveau de la chapelle Saint-George jusqu'à ce que la Reine l'y rejoigne.

28 avril 2021. **Brexit.** Le 15 avril, le vice-président de la Commission européenne Maroš Šefčovič rencontre, à Bruxelles, le ministre britannique chargé des relations avec l'Union, David Frost, pour évoquer le protocole sur l'Irlande du Nord.

Le 28 avril, les députés européens ratifient le pacte sur l'avenir des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, accord de 1 250 pages, conclu *in extremis* fin 2020.

L'accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai.

Lors du sommet du G7 du 12 juin, les Européens reprochent aux Britanniques de ne pas tenir leur parole sur leurs engagements post-Brexit. Le 15 juin, Londres demande un délai pour appliquer le protocole nord-irlandais.

28 avril et 17 juin 2021. **Irlande du Nord.** La Première ministre, Arlene Foster, 51 ans, en fonction du 11 janvier au 3 février 2010, du 10 septembre au 20 octobre 2015, du 11 janvier 2016 au 9 janvier 2017 et depuis le 11 janvier 2020, leader du Parti unioniste démocrate, annonce, le 28 avril, quitter le pouvoir après avoir reçu la veille une lettre de défiance des députés issus de son parti. Sa démission sera définitive le 14 juin.

Le 17 juin, unionistes et républicains parviennent à un accord de gouvernance

partagée. Paul Givan, 39 ans, Parti unioniste démocrate, devient Premier ministre et Michelle O'Neill, 44 ans, Sinn Féin, vice-Première ministre.

6 mai 2021. **Élections locales. Écosse. Pays de Galles.** Les scrutins offrent des résultats contrastés selon les régions.

Aux élections municipales, en Angleterre, les conservateurs progressent dans les zones désindustrialisées du Nord et conquièrent le siège de député de Hartlepool, bastion du *Labour*. Les travaillistes conservent cependant Londres, après la reconduction de Sadiq Khan, 50 ans, en fonction depuis le 9 mai 2016, avec 55,2 % des voix, ainsi que Manchester et Liverpool, qui devient la première grande ville à élire une femme noire maire, Joanne Anderson, 50 ans.

Au Parlement écossais, les nationalistes dominent le scrutin, obtenant 40,3 % des voix et 64 des 129 sièges. Avec les Verts, qui ont 8,1 % des voix et 8 élus, ils forment une majorité absolue pour l'indépendance. Les conservateurs recueillent 23,5 % et 31 sièges, les travaillistes 17,9 % et 22 élus et les libéraux-démocrates 4,3 % et 1 siège. La participation a été de 46,6 %. Le 18 mai, le Parlement réélit la nationaliste Nicola Sturgeon, 51 ans, au pouvoir depuis le 21 novembre 2014, en tant que *First Minister* par 64 voix, contre 31 au conservateur Douglas Ross, 38 ans.

Au Parlement gallois, les travaillistes confortent leur pouvoir avec 36,2 % des voix et la moitié des 60 sièges, contre 25,1 % et 16 élus aux conservateurs, 20,7 % et 13 élus aux indépendantistes du *Plaid Cymru*, 4,4 % et aucun élu aux Verts, 4,3 % et 1 élu aux libéraux-démocrates. La participation a été de 46,6 %. Le 12 mai, le Parlement réélit sans opposition le travailliste Mark Drakeford, 66 ans, en fonction depuis

le 13 décembre 2018, au poste de Premier ministre.

#### SAMOA

9 avril, 4 mai-28 juin 2021. **Élections législatives. Cour suprême.** Le Parti pour la protection des droits de l'homme du Premier ministre sortant, Tuila'epa Sa'ilele Malielegaoi, obtient, le 9 avril, 26 des 52 sièges du *Fono*, contre 25 au nouveau parti centriste FAST, le dernier siège revenant à un candidat sans étiquette.

Le 4 mai, le chef de l'État, Tuimaleali'ifano Va'aleto'a Eti Sualauvi II, déclare nul le scrutin du 9 avril et appelle à de nouvelles élections le 21 mai. La Cour suprême invalide cette mesure le 17 mai, annulant également l'addition d'un siège supplémentaire pour les femmes. Comme l' élu indépendant avait rejoint le FAST, ce parti détient désormais 26 des 51 sièges et le Parti pour la protection des droits de l'homme 25. Le 22 mai, le chef de l'État suspend sa propre décision de réunir le *Fono* le 24 mai. Le lendemain, la Cour suprême infirme la suspension, mais le speaker refuse d'ouvrir le Parlement et de céder son poste.

Le 24 mai, lors d'une cérémonie improvisée dans les jardins du *Fono*, resté fermé, les députés issus du FAST sont investis et un gouvernement est annoncé.

Le 28 juin, la Cour suprême juge illégale la cérémonie du 24 mai et ordonne que le Parlement siège dans les sept jours pour investir un nouveau gouvernement. Le Premier ministre sortant refuse la décision.

#### SUÈDE

21 juin 2021. **Gouvernement.** De manière inédite dans l'histoire du

pays, un Premier ministre est renversé par les députés. Stefan Löfven, 63 ans, Parti social-démocrate suédois des travailleurs, en fonction depuis le 3 octobre 2014, est l'objet d'une motion de défiance qui reçoit 181 voix, soit six de plus que requis. Il y a eu 109 voix contre et 51 abstentions. Le Parti de gauche, jusqu'alors soutien du gouvernement, a mêlé ses voix à celles de l'extrême droite et de la droite contre un projet de réforme de l'encadrement des loyers. Le 28 juin, Stefan Löfven démissionne. Le 29 juin, le président du Parlement, Andreas Norlén, demande à Ulf Kristersson, 57 ans, Modérés, de former un nouveau gouvernement.

## TCHAD

20 avril 2021. **Rébellion. Président.** Tandis que se tient le premier tour de l'élection présidentielle, le groupe rebelle FACT (Front pour l'alternance et la concorde au Tchad) lance, le 11 avril, une offensive depuis ses bases arrière en Libye. L'armée tchadienne affirme, le 19 avril, avoir tué plus de trois cents rebelles.

Le 20 avril, Idriss Déby, 68 ans, qui participait aux combats dans le Kanem après avoir été confortablement réélu président, fonction qu'il exerce depuis plus de trente ans, est tué. Un Conseil militaire de transition dirigé par son fils Mahamat « Kaka » Idriss Déby, 36 ans, prend le pouvoir en faisant fi de la Constitution, qui est suspendue pour dix-huit mois. Le 21 avril, il est décidé que les ministres restent en fonction pour gérer les affaires courantes, en attendant la nomination d'un gouvernement de transition. Le 26 avril, Albert Pahimi Padacké, 54 ans, Rassemblement national des démocrates tchadiens, largement battu le 11 avril, est nommé

Premier ministre, poste qu'il avait déjà occupé du 13 février 2016 au 4 mai 2018.

Alors que le chef du FACT, Mahamat Mahdi Ali, s'était dit disposé à un cessez-le-feu après la médiation des présidents nigérien et mauritanien, le régime refuse, le 25 avril, toute négociation.

Le 2 mai, un nouveau gouvernement est nommé, composé pour l'essentiel de civils et de quelques membres de l'opposition.

Le 9 mai, l'armée annonce la fin des combats contre les rebelles du FACT.

Le 19 mai, la marche de la coalition Wakit Tama exigeant le retour à un pouvoir civil est violemment dispersée.

## UNION EUROPÉENNE

6 avril 2021. **Turquie. Exécutif européen.** Ursula von der Leyen et Charles Michel sont reçus à Ankara, à l'invitation de Recep Tayyip Erdoğan. Les conditions de la réception sont humiliantes pour la présidente de la Commission, qui, alors que le chef d'État turc et le président du Conseil sont confortablement assis dans un fauteuil, doit se contenter de s'asseoir à l'écart sur un divan. La responsabilité de Charles Michel est mise en cause, pour des raisons protocolaires.

Six jours plus tard, les deux chefs de l'exécutif européen s'entretiennent pour la première fois depuis l'incident. Ursula von der Leyen « a clairement indiqué qu'elle ne permettrait jamais qu'une telle situation se reproduise », montrant ainsi les difficiles relations entre les institutions de l'Union.

Le 26 avril, devant les députés européens, succédant à Charles Michel qui avait qualifié l'humiliation subie par Ursula von der Leyen d'« incident protocolaire », la présidente de la

Commission évoque l'affaire et défend l'égalité hommes-femmes.

20 avril 2021. **Malte. Magistrats.** La Cour de justice, se prononçant sur le cas maltais, juge qu'un Premier ministre peut disposer du pouvoir de nomination des magistrats si intervient dans la procédure un « organe indépendant chargé, notamment, d'évaluer les candidats ». Elle affirme que les

États membres ne peuvent adopter des lois entraînant une régression de l'État de droit (CJUE, Grande Chambre, 20 avril 2021, *Repubblika c. Il-Prim Ministru*, C-896/19).

9 juin 2021. **Santé publique.** Par 546 voix contre 93 et 51 abstentions, les députés européens approuvent le « certificat Covid numérique UE » pour faciliter les déplacements.

